

Appartement, copropriété et maison en rangée

GUIDE DE RECYCLAGE



Le présent guide a été conçu tout spécialement pour les résidents des immeubles qui reçoivent des services de collecte des déchets, du bac vert et des services de recyclage de la ville de Burnaby. Il contient des directives pour tous les résidents de Burnaby, mais les renseignements sur la collecte ne sont pertinents que pour les habitants des immeubles desservis par la ville.



This brochure is available online.

Cette brochure est disponible en ligne.

重要通告：小冊子可在網上取得。

ਜ਼ਰੂਰੀ ਸੂਚਨਾ: ਕਿਤਾਬਚਾ ਇੰਟਰਨੈੱਟ 'ਤੇ ਮੌਜੂਦ ਹੈ।

중요 공지: 책자는 온라인으로 구할 수 있습니다.

Avviso importante: la brochure è disponibile online.

Informations importantes: La Brochure est disponible en ligne.

burnaby.ca/garbageandrecycling



Recycler les matériaux correctement!

Veillez vous assurer de recycler vos matériaux correctement et de placer les bons matériaux dans le bac vert, le bac de recyclage et le bac à déchets de votre immeuble. La ville de Burnaby vérifie activement s'il y a de la contamination pendant la collecte. Si vous placez des matériaux inacceptables dans le bac vert, les conteneurs de recyclage ou à déchets de votre immeuble, les matériaux de votre immeuble pourraient ne pas être ramassés et/ou vous pourriez recevoir des amendes pour la contamination.

Séparez vos déchets dans l'un de ces flux de déchets



Déchets

Déchets qui ne peuvent pas être compostés ou recyclés.



Carton seulement

Aplati



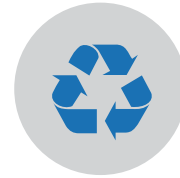
Bac vert

Résidus alimentaires, papiers souillés par de la nourriture et résidus de jardinage.



Dépôt

Matériaux acceptés à l'Éco-Centre de Burnaby ou par le biais d'un programme de reprise provincial.



Recyclage

Contenants mêlés, journaux, verre et produits de papier.

Téléchargez l'application de collecte de Burnaby pour en apprendre davantage sur les articles qui sont recyclables et pour trouver le dépôt de ramassage le plus proche de chez vous.

burnaby.ca/collectionapp





Remarque :
les sacs compostables/
biodégradables en plastique
ne sont pas acceptés.

Bac vert

Résidus alimentaires et résidus de jardinage

Les résidus alimentaires ne sont pas des déchets

Environ 40 % des déchets ménagers résidentiels typiques sont des résidus alimentaires et des produits de papier souillés par de la nourriture. Aidez à réduire les déchets en déposant vos résidus alimentaires et vos papiers souillés par de la nourriture ainsi que vos résidus de jardinage dans votre bac vert à des fins de compostage.

Conseils concernant le bac vert

- » Gardez votre bac vert propre pour éviter les odeurs et les attractifs.
- » Emballez vos résidus alimentaires à l'aide de journaux, de carton ou de sacs en papier avant de les placer dans le bac vert.
- » Gardez votre bac vert dans un endroit à l'ombre, à l'abri de la lumière directe du soleil ou à l'intérieur d'une remise/d'un garage.
- » Gardez le couvercle fermé pour dissuader les animaux nuisibles.
- » Congelez les résidus alimentaires avant de les placer dans le bac vert.

Emballez vos résidus



Pour obtenir plus de conseils sur le bac vert, visitez : burnaby.ca/foodscraps



acceptés



fruits et légumes



viandes et os



œufs et produits laitiers



herbe coupée et mauvaises herbes



poisson et fruits de mer



raclages d'assiettes



salade et vinaigrettes



sciure (emballée dans des sacs de papier)



marc de café et sachets de thé



pain, pâtes et grains



boîtes de pizza et serviettes de table souillées



petites quantités d'huile de cuisson absorbées dans du papier



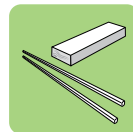
citrouilles



petites branches (jusqu'à 4 po de diamètre)



plantes et fleurs



déchets de bois propres (pas de contreplaqué ou de bois lamellé-collé) et couellerie en bois



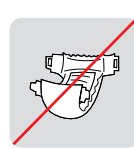
non acceptés



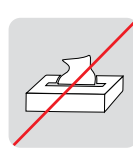
contenants recyclables



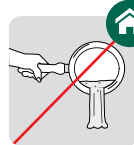
liquides de tout type



couches et produits d'hygiène



papiers-mouchoirs



grandes quantités d'huile de cuisson



sacs de plastique, sacs de « plastique » compostables/biodégradables



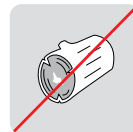
emballages en mousse plastique



coutellerie en plastique ou biodégradable compostable



poussière, roches, terre, gazon en plaques



souches/branches d'arbres de plus de 4 po de diamètre



déchets d'origine animale ou carcasses d'animaux



peluches d'aspirateur ou de sècheuse

N'oubliez pas



Ces articles sont acceptés à l'Éco-Centre.

plus d'informations

burnaby.ca/foodscraps





Bac vert


Recyclez les matériaux correctement

Tout n'est pas accepté à des fins de cueillette de recyclage. Veuillez vous assurer de trier correctement vos matériaux et de garder les articles inacceptables en dehors de votre recyclage. Beaucoup d'articles non acceptés par la collecte porte-à-porte sont acceptés à l'Éco-Centre de Burnaby.



VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

-  604-294-7972
-  solidwasteandrecycling@burnaby.ca
-  burnaby.ca/garbageandrecycling
-  burnaby.ca/collectionapp

 Ces articles sont acceptés à l'Éco-Centre.

Bac jaune (papier mêlé)



acceptés



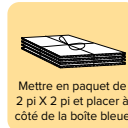
papier imprimé



magazines et catalogues



journaux et circulaires



Mettre en paquet de 2 pi X 2 pi et placer à côté de la boîte bleue

carton ondulé



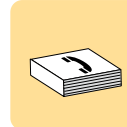
sacs de papier à plusieurs couches



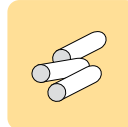
boîtes de carton



papier-cadeau et cartes de souhaits (papier seulement)



annuaires



mandrins de rouleaux de papier



carton moulé pour boîtes

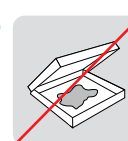
n'oubliez pas



non acceptés



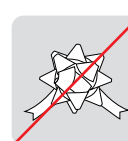
emballage de protection non alimentaire



boîtes de pizza souillées



photos



choux d'emballage



Bac bleu (contenants mêlés)



acceptés



emballage en plastique dur



emballage en acier et en aluminium, papier d'aluminium



bouteilles et cannettes consignées



boîtes de desserts congelés



générateurs d'aérosol vides (sauf la peinture et le butane)



carton à pignon et cartons Tetra Pak



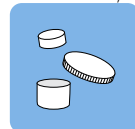
gobelets pour boissons chaudes et froides



boîtes en papier enroulées en spirale



pots et bacs à plantes en plastique



bouchons et couvercles de contenants

n'oubliez pas



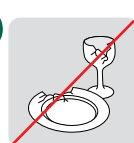
non acceptés



emballages et sacs gauffrés



petits réservoirs de propane



vaisselle et verres cassés



plastiques mêlés



emballage en mousse plastique et sacs en plastique

Bac gris (contenants en verre)



acceptés



bocaux en verre



bouteilles en verre



n'oubliez pas



non acceptés



verres à boisson



miroir



vaisselle cassée




vitre

Collecte des déchets résidentiels

Il est interdit de mettre ces articles dans les déchets.



 Ces articles sont acceptés à l'Éco-Centre.

**RAPPELS
CONCERNANT
LES DÉCHETS**

Mettez tous les déchets dans un sac



plus
d'informations

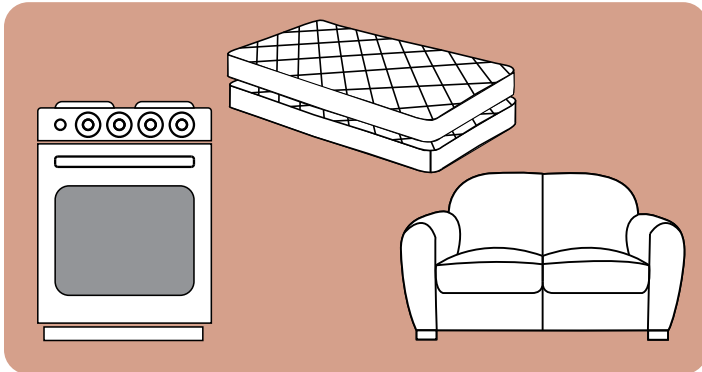
burnaby.ca/bannedmaterials

Ramassage des gros articles et des électroménagers

Avez-vous un vieux sofa, un vieux matelas ou de gros électroménagers dont vous ne voulez plus? **Appelez-nous au 604-294-7972 avant de les déposer à l'extérieur, et nous pouvons organiser un ramassage.***

À NOTER

- » Tous les matelas doivent être emballés et scellés dans une pellicule de plastique (un sac à matelas est recommandé).
- » Chaque matelas doit être emballé séparément (n'emballez pas le matelas avec le sommier à ressorts).
- » Les sacs à matelas sont offerts chez les détaillants locaux.
- » Aucun article en verre ou miroir.
- » Des restrictions sur les quantités peuvent s'appliquer.
- » Réutilisez la pellicule de plastique de votre nouveau matelas pour protéger votre vieux matelas de l'humidité. Vous économiserez ainsi temps et argent et protégerez l'environnement.



* Veuillez noter que la collecte d'articles encombrants est destinée exclusivement aux résidents vivant dans des immeubles desservis par la ville de Burnaby.

plus
d'informations

burnaby.ca/bulkyitem



Ramassage des déchets, des gros articles et des électroménagers

Éco-Centre Entrez. Nous sommes ouverts!



L'Éco-Centre de Burnaby est ouvert sept jours par semaine (y compris la plupart des jours fériés) pour que les résidents y déposent leurs matières recyclables, leurs résidus de jardinage supplémentaires et plus!

Dépôt des déchets végétaux



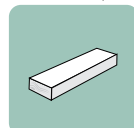
herbe coupée
et feuilles



petites branches
(jusqu'à 4 po de
diamètre)



plantes et fleurs



bois propre (pas de
déchets de construction,
de contreplaqué ou de
bois lamellé-collé)



résidus
alimentaires



déchets d'origine
animale ou carcasses
d'animaux



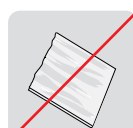
bois traité



poussière, roches
ou sable



souches/branches
d'arbres de
plus de 4 po de
diamètre



contreplaqué

EMPLACEMENT

4855 Still Creek Drive (à l'ouest de Douglas Road)

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au dimanche de 8 h à 16 h
(les heures d'ouvertures peuvent être
prolongées selon la saison)

**Vérifiez en ligne pour connaître
les heures à jour.**
burnaby.ca/ecocentre

Rappels concernant le dépôt des déchets végétaux

- » Des frais de dépôt s'appliquent.
- » Aucun dépôt commercial entre 9 h et 10 h 30 et 15 h et 16 h (du lundi au vendredi).
- » Les résidents peuvent laisser jusqu'à 100 kg pour un (1) chargement gratuitement par jour (preuve de résidence obligatoire).
- » Ayez en main le numéro d'identification de résidence.



Dépôt de recyclage



acceptés



bocaux et bouteilles en verre



papier imprimé



sacs de papier à plusieurs couches



boîtes de carton et carton ondulé



carton moulé pour boîtes



papier-cadeau et cartes de souhaits (papier seulement)



de desserts congelés



contenants, feuilles, couvercles en acier et en aluminium



générateurs d'aérosol vides (sans butane)



boîtes en papier enroulées en spirale



pots et bacs à plantes en plastique



emballage et couvercles en plastique dur



gobelets pour boissons chaudes et froides



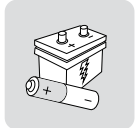
cartons à pignon et cartons Tetra Pak®



huile, filtres, contenants usés



antigel



piles et batteries



sacs et suremballage en plastique



réservoirs de propane rechargeables et non rechargeables



peinture



ferraille de grande et petite dimension



plastiques mêlés



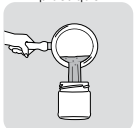
emballages en mousse plastique



vêtements et chaussures, livres



liquides et pesticides inflammables



huile de cuisson



emballage de protection non alimentaire (film à bulles)



emballages et sacs gauffrés



sachets à maintien vertical et refermables



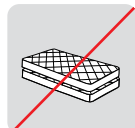
emballage souple avec pellicule de plastique



sacs tissés et de plastique en filet



non acceptés



matelas



meubles



déchets

plus d'informations

burnaby.ca/ecocentre



Téléchargez l'application de collecte de Burnaby pour en apprendre davantage sur les articles qui sont recyclables et pour trouver le dépôt de ramassage le plus proche de chez vous.
burnaby.ca/collectionapp



Les programmes de reprise

Ces articles **ne sont pas** acceptés dans le cadre du programme de recyclage de la ville ou à notre Éco-Centre, mais vous pouvez quand même les recycler par le biais d'un programme de reprise provincial et éviter de les jeter à la poubelle.



ampoules



électronique jouets électroniques



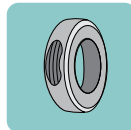
petits électroménagers



thermostats détecteurs de fumée



produits d'éclairage et guirlandes lumineuses



pneus



médicaments et objets piquants ou tranchants



outils électriques de jardinage



outils électriques



appareils d'exercice

POUR TROUVER UN SITE DE DÉPÔT

 604-RECYCLE (604-732-9253)

 BCRecycles.ca

 metrovancoverrecycles.org

plus d'informations

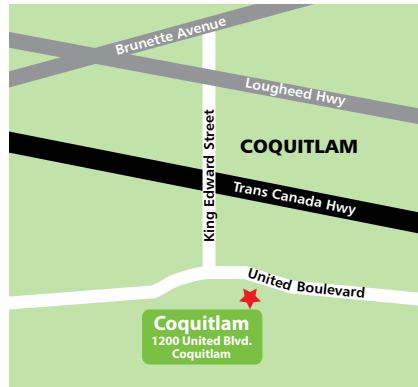
burnaby.ca/takeback



Élimination des déchets supplémentaires

Pour les déchets excédentaires qui n'entrent pas dans votre bac à déchets ordinaire ou si vous avez des matériaux que nous n'acceptons pas tels que des matériaux de construction ou de rénovation, veuillez apporter ces articles dans une installation régionale d'élimination des déchets.

EMPLACEMENTS DES INSTALLATIONS RÉGIONALES D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS



Coquitlam Transfer Station

1200 United Boulevard

HEURES D'OUVERTURE*

Les jours de la semaine : de 5 h 30 à 18 h
(Le dépôt de recyclage ouvre ses portes à 8 h)
Samedi (du 1^{er} octobre au 31 mars) : de 8 h à 17 h
Samedi (du 1^{er} avril au 30 septembre) : de 8 h à 18 h
Dimanche et les jours fériés : de 9 h à 17 h
(fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier)



North Shore Transfer Station

30 Riverside Drive West (au sud de Dollarton Highway)

HEURES D'OUVERTURE*


Du 1^{er} octobre au 31 mars

Les jours de la semaine : de 5 h 30 à 17 h
(Le dépôt de recyclage ouvre ses portes à 8 h)
Samedi : de 8 h à 17 h
Dimanche et les jours fériés : de 9 h à 17 h
(fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier)

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Les jours de la semaine : de 5 h 30 à 18 h
(Le dépôt de recyclage ouvre ses portes à 8 h)
Samedi : de 8 h à 18 h
Dimanche et les jours fériés : de 9 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements et connaître les matériaux acceptés

 metrovancover.org

 604-432-6200

 icentre@metrovancover.org



*Les heures d'ouverture peuvent être modifiées. Veuillez consulter le site metrovancover.org pour connaître les heures d'ouverture.

Informations saisonnières



Ne laissez pas les feuilles dans la rue

Les feuilles sur votre propriété soufflées dans les rues pourraient poser des problèmes de sécurité et couvrir les bassins collecteurs, ce qui pourrait entraîner une inondation localisée en raison de bassins collecteurs obstrués. Aidez-nous en enlevant les feuilles ou les débris des bassins collecteurs afin que l'eau puisse s'égoutter facilement.

Pour de plus amples renseignements sur la collecte des feuilles

burnaby.ca/garbageandrecycling



Soyez renseigné sur la neige (Snow Smart)

Soyez prêt à gérer les vagues de froid, les routes glacées et les chutes de neige.

En conditions hivernales, tout le monde a un rôle à jouer pour s'assurer que les rues et les trottoirs sont sécuritaires. Les propriétaires et les occupants sont responsables d'enlever la neige ou la glace sur les trottoirs entourant leur propriété avant 10 h chaque jour.

Renseignez-vous sur la neige

burnaby.ca/besnowsmart



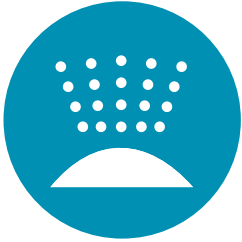
Rinçage de la conduite principale d'alimentation en eau

Le service d'ingénierie de la ville a un programme annuel de rinçage et de nettoyage des conduites principales d'alimentation en eau.

Cette activité peut provoquer des fluctuations de pression, une certaine décoloration et des sédiments dans le réservoir d'eau qui parvient à votre domicile ou à votre lieu de travail. Ces conditions devraient être de courte durée et ne présentent aucun risque pour la santé.

Si votre eau semble décolorée après que nos équipes ont terminé le rinçage, éclairez votre eau en laissant couler l'eau froide du robinet.

Si vous avez des questions ou des préoccupations particulières, veuillez appeler le service d'ingénierie au 604-294-7221.



Restrictions relatives à l'arrosage

L'eau est une ressource précieuse, et nous pouvons tous prendre des mesures pour économiser l'eau, particulièrement pendant les mois chauds de l'été lorsque l'utilisation de l'eau est presque deux fois plus élevée.

Pour de plus amples renseignements et pour connaître les restrictions relatives à l'arrosage, veuillez consulter le site burnaby.ca/waterrestrictions



Faites-le pousser, naturellement!

Le règlement sur le contrôle de l'utilisation des pesticides de la ville de Burnaby restreint l'utilisation des pesticides à des fins esthétiques. De nombreux pesticides conventionnels ne peuvent pas être utilisés pour embellir et entretenir les pelouses et les jardins sur les terrains résidentiels et municipaux, même s'ils peuvent légalement être mis en vente. Avoir une cour sans pesticide ne signifie pas la fin de votre cour! Votre pelouse et votre jardin peuvent être sains et exempts d'insectes nuisibles sans que vous utilisiez des pesticides chimiques.



Pour de plus amples renseignements et obtenir une liste des pesticides autorisés qui sont des solutions de rechange plus sûres, veuillez consulter le site burnaby.ca/LetItGrowNaturally



Don't Flush Us!

Le Metro Vancouver a lancé la campagne **Don't Flush Us!**



Pour de plus amples renseignements et obtenir une liste des articles à ne pas jeter dans les toilettes, veuillez consulter le site unflushables.ca

Communiquez avec nous

Collecte des déchets, du recyclage, des déchets végétaux et des gros articles

Ligne d'information avec personnel | [604-294-7972](tel:604-294-7972)

Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 45

Ligne d'information en fonction 24 heures sur 24 | [604-294-7089](tel:604-294-7089)

burnaby.ca/garbageandrecycling

solidwasteandrecycling@burnaby.ca

Autres ressources

Ligne prioritaire de BC Recycling | [604-RECYCLE \(604-732-9253\)](tel:604-RECYCLE)

[BC Recycling Recyclepedia](https://bcrecycles.ca) | bcrecycles.ca

Metro Vancouver Recycles | metrovancoverrecycles.org

Recyclons davantage à Burnaby!

Service d'ingénierie de la ville de Burnaby

4949 Canada Way, Burnaby, BC V5G 1M2



La ville de Burnaby s'efforce de toujours offrir des services de première qualité à notre communauté et nous cherchons à embaucher des personnes qui partagent la même passion. Des personnes comme vous!

Consultez notre site Web à l'adresse burnaby.ca/careers pour postuler.

